



Kiwi

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller. La taille constitue une période à risque.
- **Taille et prophylaxie** : les mesures prophylactiques sont à privilégier sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.

N°01

19/01/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »



• Données météorologiques

Le début de l'hiver météorologique 2022-2023 a été particulièrement doux, en décembre la température moyenne mensuelle a été supérieure de 0.9 à 2.2°C à la moyenne. Les douze premiers jours du mois ont été inférieurs aux normales de 0.2 à 8°C (des gelées sont intervenues les 10, 11, 12, 16 et 17 décembre). En revanche, du 19 au 31 décembre les températures ont été supérieures de 3.2 à 8.4°C aux moyennes avec des maximales de l'ordre de 12 à 22°C. La dernière décade de décembre est la plus douce jamais enregistrée en France. Les précipitations ont été déficitaires (-7 à -40 mm selon les postes).

Durant la première quinzaine de janvier, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison (+0.9 à +8.3°C) et des conditions humides se sont mises en place à partir du 7 janvier. En ce début de semaine des conditions venteuses et des pluies importantes ont été enregistrées. Depuis ce milieu de semaine les températures sont inférieures aux normales. Pour les prochains jours les conditions devraient être plus calmes et moins humides. Les températures annoncées devraient rester inférieures aux valeurs de saison avec des minimales négatives mais elles devraient remonter progressivement à partir de la fin de semaine prochaine.

• Stades phénologiques

Stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00).

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Pseudomonas syringae pv. *Actinidiae* est une bactérie inféodée au kiwi. Elle pénètre dans le végétal par de multiples portes naturelles (stomates, lenticelles, trichomes, plaies pétiolaires) ou accidentelles (plaies de taille, grêle, gel...). Des conditions froides, humides et venteuses au printemps favorisent l'infection qui se manifeste par des nécroses foliaires (symptômes primaires). La bactérie agit par systémie dans le végétal. En sortie d'hiver, début de printemps elle se manifeste par des écoulements d'exsudats sur les troncs et charpentières (symptômes secondaires). Les variétés précoces (kiwi à chair jaune, kiwi vert précoce et pieds mâles de Hayward) sont particulièrement sensibles.

Evaluation du risque

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

La pluie, le vent et les températures basses sont favorables à l'expression de la bactérie. Il convient de surveiller les parcelles notamment les variétés précoces.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.



Nécroses sur feuilles (printemps)



Écoulements d'exsudat blanc et rougeâtre (hiver, début printemps)
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Taille hivernale et prophylaxie

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores, (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébores sont plus profondes),
- les branches ou les rameaux porteurs de chancres ou de champignons ligneux.



Trous d'insecte xylophage sur bois mort
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Champignon ligneux
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

C'est une période privilégiée pour repérer les encroûtements de cochenilles qui peuvent être décapés mécaniquement (eau sous pression et/ou brossage des charpentières et des troncs atteints).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".